

Tout un art

Inciter sans contraindre, tel était le credo des politiciens de droite pendant longtemps. Et c'était dans cette logique qu'on avait placardé de calamiteuses affiches, censées créer de nouvelles places d'apprentissage¹.

Finalement, le Conseil d'Etat serait pourtant arrivé à la conclusion que les incitations ne suffisent pas et envisagerait par exemple de demander à la Chambre du commerce et de l'industrie d'«assumer ses charges d'employeur». Il réfléchirait également à donner davantage de poids à l'engagement des entreprises pour la formation professionnelle dans les critères d'attribution des marchés publics. Il est également question de demander aux entreprises s'implantant dans le canton de former un certain nombre de jeunes.

Car là encore, notre beau canton se distingue par ses contre-performances... Les coûts du secondaire II sont plus élevés de 43% que dans les autres cantons. Beaucoup d'apprentis se forment dans les écoles, ce qui revient trois fois plus cher qu'une formation duale. Plus de la moitié des apprentis de commerce sont dans une école à plein temps, alors que la moyenne suisse est à 12%. Il faut ajouter à cela que l'OFS n'engage que très peu d'apprentis et que dans l'administration seuls 1,8% des emplois sont occupés par des apprentis, contre 10% ailleurs...

Sans espérer revenir au

temps où les entreprises horlogères prenaient en charge l'entier des frais de formation, on se réjouit tout de même de voir le Conseil d'Etat envisager des mesures autres que symboliques pour atteindre son fameux objectif stratégique de valoriser le mode dual.

PS – D'aucuns pensent que le déplacement des filières du Centre professionnel du littoral neuchâtelois au Locle s'explique également par ce dernier objectif... Allez savoir! (sl)

Au Lôôcèle, vraiment?

A parcourir les commentaires des visiteurs du site web de l'Express-Impar², un drôle de sentiment nous envahit. La ville du Locle fait-elle encore partie du canton? S'il se trouve évidemment quelques natifs et/ou résidents de la Mère-commune pour s'indigner du manque de considération que les autres leur témoignent année après année, décision après décision, on trouve surtout une répétition un peu lassante des mêmes arguments, presque toujours tissés sur la même trame. Après quelques précautions rhétoriques, l'internaute éclairé livre son analyse géostratégique du dossier en répétant que l'on est «à l'heure de la mobilité» ou que «le transrun arrivera trop tard pour maintenir les filières déplacées». On apprend ainsi que la plupart des participants à ce forum virtuel ont des amis dans le Haut ou y ont vécu un

nombre d'années significatif et que ces considérations liminaires les autorisent à préférer des âneries et des vacheries sur les habitants des Montagnes.

Les Montagnons ne sont pas seulement les Ch'tis du canton, comme le suggère avec un humour truculent un pastiche encore visible sur le net³, mais aussi les sous-citoyens responsables du manque de compétitivité de la République...

Et si cette polémique de déménagement d'écoles (technique et d'ingénieurs) n'avait que peu à faire avec les sentiments régionalistes des clavardeurs précités?

On lit en effet qu'une «minorité non-négligeable des étudiants provient des cantons de Berne (Jura bernois, Jura, Fribourg, Vaud et Valais, 19 sur 87 actuellement) (et qu'il y a) de fortes chances pour que cette clientèle se tourne vers d'autres possibilités [si l'on déplace les filières concernées au Locle]⁴». On comprend bien que les bassins de population débordent aujourd'hui déjà les frontières cantonales et que le «public-cible» des écoles professionnelles n'est pas, comme à l'école obligatoire, totalement captif et «administrable» au bon vouloir des autorités du moment.

A moins que l'orientation professionnelle soit revue de fond en comble et qu'elle mène les élèves de façon un peu plus directive vers leur destin... Qui a parlé d'une réforme des Offices d'orien-

tation scolaire et professionnelle (OROSP)? (sl)

Et pendant ce temps-là

Microcity sort de terre... prête à accueillir 700 élèves de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne. Comment 250 apprentis du littoral neuchâtelois pourront-ils se faire aussi gros que 700 étudiants d'une des deux seules écoles fédérales? (sl)

N'ayez pas peur!

Il fallait bien citer le pape (l'ancien) pour faire accepter le budget 2010! Même si Jean Studer, après avoir adopté une posture papale qu'on ne lui connaissait pas encore, expliquera plus tard que les comptes 2009 étaient meilleurs que prévu. Ce qui a fâché ses camarades de parti... Faut-il rire ou pleurer en entendant les députés PS se déclarer fâchés de l'alarmisme du Conseil d'Etat et le soupçonner de manipulation, alors qu'on se rappelle leur soutien sans faille au moment du vote, alignés qu'ils furent sur les positions du PLR... Le budget 2010 avait été «bouclé dans l'urgence cet automne sur le dos des enseignants et de la fonction publique⁵», ainsi que le rapporte un quotidien que l'on serait bien en peine de soupçonner de syndicalisme aigu. (sl)

¹ L'Educateur 9/2009.

² www.arcinfo.ch

³ www.deshautsetdesbas.ch/video/index.php

⁴ Apprendre un métier technique dans le canton de Neuchâtel, document rédigé par des enseignants du CPLN, www.deshautsetdesbas et www.saen.ch.

⁵ Le Temps du 23 février 2010.

Ne plus redoubler, disaient-ils

On se souvient de l'annonce tonitruante des responsables de l'administration scolaire cantonale, qui nous venaient à la rentrée un projet novateur de «lutte contre l'échec scolaire». Qui peut se déclarer sans honte contre des mesures de «soutien» aux élèves en difficultés? Et pourtant... Dans l'expérience-pilote destinée à être généralisée dès l'année scolaire prochaine (rien ne va trop vite en ce domaine!), des rumeurs insistantes font état de résultats bien en-dessous des espérances départementales. Ainsi, les élèves qui ont été repêchés et *drillés* dans les disciplines où ils ne *performaient* pas assez, se retrouveraient à nouveau en difficulté, après une première phase d'amélioration qui avait laissé augurer d'un succès certain de ce projet. Les résultats seront-ils rendus publics? Dans tous les cas, nous les demanderons, car qui ne demande rien... (sl)

Le théorème de la patate chaude

«Le DECS a mis en place et va développer des mesures de lutte contre le redoublement, dont on peut éventuellement

penser qu'elles vont accroître le recours aux solutions transitoires. La volonté, par contre, du Conseil d'Etat de hausser les conditions d'accès au secondaire II à plein temps (lycées, écoles de culture générale, écoles de commerce) risque d'exercer une pression dans le même sens, si, simultanément, l'offre de place de fpi⁶ n'est pas augmentée de façon notable⁷.» Sortir les élèves le plus vite possible de l'école obligatoire, limiter l'accès aux écoles subséquentes et envoyer tous les autres se faire former ailleurs... (sl)

Relations sans violence – dix ans déjà

Le 9 février 2000, le Conseil d'Etat prenait un arrêté d'urgence sur la lutte contre la délinquance juvénile et la violence à l'école, qui proposait 13 mesures. Un rapport⁸ à ce sujet fut ensuite avalisé par le Grand Conseil à 85 voix contre 3.

Si toutes les mesures proposées ne furent pas mises en place, la mesure no 2 concernant le développement de la communication et la prévention de la violence à l'école fut réalisée au-delà des prévisions. Dès septembre 2000,

deux journées de travail dans le canton furent organisées pour lancer sa mise en œuvre. Le 20 novembre 2002, 30 établissements scolaires avaient conduit des projets importants.

Les 100 000 francs par an alloués durant les premières années ont permis de catalyser la prévention dans les écoles. Ils ont ensuite fondu au feu des économies que l'Etat a dû effectuer.

Les réalisations concernent particulièrement la clarification du cadre et des règles, le développement des compétences sociales, l'apprentissage de la citoyenneté, la gestion de conflit et le climat scolaire.

Le site internet et la brochure *Mieux vivre ensemble à l'école. Climat scolaire et prévention de la violence* recense et présente les démarches les plus pratiquées⁹.

En termes monétaires, le retour sur investissement ne peut pas être calculé précisément. Pour en avoir une idée générale, il suffit cependant de penser aux coûts engendrés par chaque fait de délinquance, ou par le placement en institution d'un enfant ou encore par le *burn out* d'un enseignant.

La question de la violence dans les écoles reste bien sûr

d'actualité. Beaucoup a été fait, beaucoup reste à réaliser. Notamment dans les domaines des relations famille-école et au niveau du manque de ressources pour la gestion et le soutien des élèves en difficultés.

Eric Debarbieux a récemment résumé ainsi «ce qu'on sait et ce qui marche» dans le domaine: «La formation du personnel, la supervision extérieure et l'aide du directeur de l'établissement sont des conditions de succès d'un programme, qui doit être de longue durée. (...) La première base de l'action efficace est d'augmenter l'identification collective dans les établissements, celle des professionnels et celle des élèves. L'identification positive à l'école est prédictive de la réussite scolaire.» Comment sortir d'une vision simpliste (mais manifestement très répandue) qui voudrait lutter contre l'échec scolaire par le saupoudrage de périodes de «soutien pédagogique»... (comm/sl)

⁶ Formation(s) professionnelle(s) initiale(s)

⁷ Réorganisation du SOSOP – Rapport du Groupe de réflexion et d'analyse critique, 26 décembre 2009, page 7.

⁸ www.relationsansviolence.ch/documents/RapportOfficielViolence-23aout2000.htm

⁹ www.climatscolaire.ch



John Vuillaume

1) Fonction publique

Nous vivons dans un canton qui connaît de multiples divisions, celle du Haut et du Bas étant une des plus visibles. Les associations et syndicats du personnel de l'Etat de Neuchâtel sont aussi plus divisés qu'ailleurs. Pas de fédération comme à Fribourg, pas de cartel comme à Genève ou de coordination comme dans le Jura.

2) Ecole obligatoire

De nouvelles économies dans l'école obligatoire neuchâteloise ne sont tout simplement pas envisageables. Effectifs de classes en hausse, dégradation des conditions de travail: la coupe est pleine depuis trop longtemps.

L'introduction d'HarmoS dans notre canton aura un coût qu'il s'agirait de financer autrement que par l'affaiblissement de l'offre de formation dans d'autres secteurs de l'éducation, comme c'est le cas cette année avec la détérioration des conditions d'enseignement dans le secondaire II.

3) Secondaire II

La volonté du Conseil d'Etat d'augmenter de 10% la proportion de jeunes qui devraient accomplir un apprentissage est louable, et pas seulement pour économiser quelques millions de francs par année dans le secondaire II, mais surtout pour permettre une meilleure orientation des jeunes scolairement peu performants ou qui ne se plaisent pas à l'école. Cependant, la structure de l'économie neuchâteloise, peu diversifiée (horlogerie et machine-outil toujours largement majoritaires), offre beaucoup moins de places d'apprentissage que dans les cantons environnants. De plus, beaucoup d'employeurs ont depuis longtemps l'habitude de voir leurs futurs collaborateurs se former dans une école à plein temps plutôt que dans leurs entreprises. Comment pourrions-nous multiplier le nombre d'entreprises formatrices dans notre canton?

Au bout du compte, n'oublions tout de même pas qu'un jeune sans formation coûte et coûtera beaucoup plus cher à la société que celui ou celle qui suit une école à plein temps, faute d'avoir trouvé une place d'apprentissage!

Les lycées et autres écoles à plein temps de notre canton ne constituent donc pas uniquement des coûts, mais aussi des investissements pour l'avenir.

Obnubilés par les déficits structurels qu'il faut absolument résorber, certains de nos politiciens, conseillers d'Etat ou députés, paraissent parfois l'oublier.

Tout faire pour limiter la casse

Il est vrai que lors des mobilisations de l'automne dernier pour défendre le secteur public et parapublic ainsi que les conditions de travail de leurs personnels, seule la SMF (société des magistrats et des fonctionnaires) s'est désolidarisée du mouvement, avec à la clef trois jours de congé supplémentaires octroyés par le roi Studer aux fonctionnaires. Certes, toutes les autres associations se sont montrées unies et solidaires. Mais est-ce une fatalité d'être plus divisés, et donc plus faibles, à Neuchâtel que chez nos voisins? Personnellement, je ne le crois pas. Reste à convaincre le plus important syndicat de la Fonction publique neuchâteloise, le SSP, du bien-fondé d'une alliance entre les diverses associations du personnel de l'Etat qui ne soit plus seulement de circonstance. A l'heure actuelle, ses dirigeants semblent penser que le SSP pèse davantage seul qu'au sein d'une coordination cantonale. Les événements de l'automne 2009 nous ont montré que de toute évidence, ce n'était pas le cas. Que faire quand certains préfèrent perdre en restant les plus gros que tenter la gagne en étant tous ensemble?